

Édito



Voici, après deux ans et demi, un document qui centralise les projets engagés depuis 2014 et fait un focus sur ceux que nous avons développés au cours de l'année écoulée. Il atteste de la volonté de Nathalie Appéré et de son

équipe d'honorer le contrat qui nous lie aux Rennaises et aux Rennais qui nous ont fait confiance.

Fabrique culturelle, fabrique citoyenne, fabrique urbaine... : le fil rouge de tous ces chantiers est bien l'implication toujours plus grande des habitants dans la construction de nos politiques publiques. Il reste bien sûr encore beaucoup de travail, mais vous pouvez compter sur notre détermination à faire de Rennes la ville durable et solidaire à laquelle nous aspirons.

Sylvie Robert,
Présidente du Groupe Socialiste

2 ans et demi au service des Rennais : nos actions 2015/2016

Développement et mobilité durables

Adoption du projet d'aménagement des Prairies de Rennes

Création d'un conseil local de la biodiversité

Inauguration de la chaufferie bois et de l'éco-réseau de chaleur Baud-Chardonnet

Nouveau schéma directeur d'aménagement lumière

Obtention du label « capitale de la biodiversité 2016 »

Signature de l'«Engagement des territoires pour le climat»

Adoption du plan vélo 2020

Décision de Rennes Métropole d'instaurer dès 2017 une tarification solidaire des transports s'ajoutant à la gratuité sociale

Lancement de la transformation de la gare de Rennes

L'éducation et la jeunesse

Accueil de 50 services civiques dans nos collectivités

Organisation de six ateliers participatifs du Projet Educatif Local

Rénovation de l'école de la Poterie : 1,6 millions d'euros investis

Maintien du taux d'encadrement des élèves

Investissement de 5 millions d'euros dans le patrimoine scolaire

Inauguration de la Cité internationale Paul Ricoeur pour les doctorants internationaux

Augmentation des investissements pour les écoles prioritaires

Poursuite du développement des accueils petite enfance

Engagement pour l'ouverture d'une école maternelle et d'un hôtel à projets à Pasteur

Les sports et la culture

Adoption du plan local d'éducation artistique et culturelle

Création du Conseil du sport rennais

Inauguration de la bibliothèque du Landry après travaux

Lancement des Dimanches à Rennes

Création d'un terrain de baseball

Ouverture d'un gymnase dans la Cité internationale Paul Ricoeur

Rénovation d'un terrain de hockey sur gazon

Accueil des 1/2 finales du Top 14

Création d'un fonds de dotation pour l'art public

Conclusion des Etats généraux de la culture

Inauguration des Ateliers du vent

Réouverture prochaine de la salle Guy Ropartz à Maurepas-Gayeulles

L'événement Ronan et Erwan Bouroullec : quatre expositions dans trois lieux emblématiques

Participation citoyenne

Adoption de la Charte rennaise de la démocratie locale

Consultation citoyenne Rennes 2030

2ème édition du Budget participatif (630 projets déposés)

Inauguration des premiers projets de la 1ère édition du Budget participatif

Prix Le Monde de la Participation citoyenne

Retransmission en direct des séances du Conseil municipal

Le vivre ensemble

Mise en service du centre d'appel tranquillité publique RennesCitéZen (appli + numéro de téléphone dédié)

Renforcement des équipes de la police municipale

Actualisation de la Charte de la vie nocturne

Présentation de la Charte rennaise de la laïcité

Cohésion sociale et solidarité

Inauguration du centre Samara au Blosne

Création du comité consultatif "Rennes au Pluriel"

Mise en œuvre d'une tarification progressive de l'eau avec gratuité des premiers m3

Responsabilisation des acteurs associatifs à une gestion écologique de l'eau

L'économie et l'emploi

Maintien d'un haut niveau d'investissement en 2016 avec 2 milliards d'euros sur le mandat pour Rennes et Rennes métropole

Lancement du Plan emploi quartiers

Lancement du Plan d'action commerce du centre-ville (2016-2020)

Inauguration du Mabilay, bâtiment totem de la French Tech

Logement et urbanisme

Adoption du PADD du projet urbain Rennes 2030
Signature d'une nouvelle convention EcoCité - Ville de demain avec l'État, pour le soutien de projets d'urbanisme innovants et durables.

Second volet de l'opération de rénovation du centre ancien (2016 - 2023) qui vise à réhabiliter plus de 1000 logements et 80 immeubles supplémentaires.

Création du Conseil local du Patrimoine, nouvelle instance de la Fabrique citoyenne

Inauguration des terrasses du Vertugadin

Inauguration Tour Sarah Bernhardt après travaux

Première pierre Normandie-Saumurois

Poursuite de la rénovation urbaine et engagement dans l'acte II



Rennes 2030 et la fabrique urbaine

Inventer la ville de demain, ce n'est pas qu'une affaire de spécialistes de l'architecture et de l'urbanisme, c'est aussi celle de tous les habitants. C'est en tout cas ainsi que nous avons souhaité construire le prochain Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour la période 2015 - 2030. Ainsi, au printemps 2016, plus de 3 000 Rennaises et Rennais ont partagé leurs idées et leurs attentes pour Rennes en 2030.

L'idée directrice est de développer une ville pour tous, attentive à chacun, une ville citoyenne avec les habitants comme cœur. Rennes 2030 doit être une ville dynamique et attractive, durable, qui révèle sa nature, une ville accessible avec des modes de transport renouvelés, une ville qui valorise son patrimoine tout en s'inscrivant constamment dans l'avenir. C'est dans ce contexte que le Conseil municipal a pris acte le 19 septembre dernier des échanges sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) portant sur la révision du PLU.

Balades urbaines et ateliers

Depuis le mois de mars une phase de concertation inédite a été engagée pour donner la parole aux Rennaises et aux Rennais dans la perspective de la révision du Plan Local d'urbanisme. Un dispositif varié, inscrit dans la démarche de Fabrique citoyenne, a été mis en place pour que chacun puisse contribuer au projet :

- 14 balades urbaines ont été organisées en visites guidées d'avril à juin 2016, mettant en avant 145 points d'intérêt disséminés dans toute la ville ;
- 7 cafés citoyens ont permis à près de 300 citoyens de s'exprimer sur le futur de leur ville ;
- 6 ateliers thématiques rassemblant des citoyens tirés au sort ont donné naissance à des idées concrètes mises en images par des étudiants en architecture ;
- 150 participants ont pris part à 12 ateliers *RennesCraft*, jeu vidéo de construction urbaine.

Aux cafés citoyens, les Rennaises et les Rennais ont parlé de la nature et des espaces verts, des transports collectifs et du vélo, de la place de l'eau à Rennes, de l'espace public de demain, sans oublier la préservation du patrimoine matériel et immatériel.

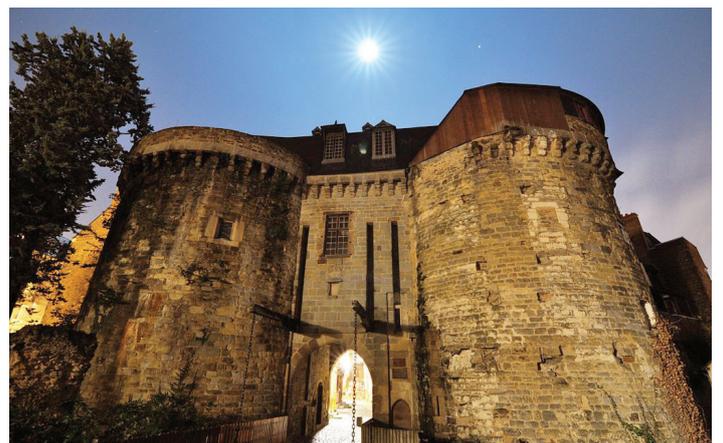
Prochaines étapes

2017 : Concertation autour du règlement du PLU

2018 : Enquête publique puis approbation du PLU

Focus sur : création du Conseil local du patrimoine

Depuis le 16 juin dernier, la ville de Rennes s'est dotée d'un Conseil local du Patrimoine. L'instance participative s'inscrit dans la démarche de Fabrique citoyenne, s'appuyant sur un collège d'institutions, un collège associatif, et un collège de citoyens représentant les quartiers. Il s'attachera à valoriser le patrimoine matériel (immobilier et mobilier) en élaborant une nouvelle nomenclature des bâtiments remarquables, ainsi que le patrimoine immatériel (mémoire des quartiers, pratiques sociales, savoir-faire).





Budget participatif : les citoyens aux manettes !

Le budget participatif, partie intégrante de la Fabrique citoyenne, a pour objectif d'associer les citoyens à la vie de leur ville et à son processus de décision : les Rennais ont les clés d'une partie du budget !

Le budget participatif, c'est 18 millions d'euros engagés sur l'ensemble du mandat, soit 5 % du budget d'investissement de la ville. Il s'agit d'un appel à projet citoyen lancé auprès d'habitants, d'associations ou de collectifs à l'échelle de la commune. Critères restrictifs : les projets doivent respecter les principes de la Charte rennaise de la démocratie locale ; coïncider avec les compétences de la Ville ; et porter sur des dépenses d'investissement (pas de fonctionnement). Ils peuvent concerner autant de domaines que l'aménagement de l'espace public, le vivre ensemble, la mobilité et le partage des voies, l'environnement, la culture et le patrimoine, ou la solidarité. Les projets déposés sont examinés par les services de la ville puis soumis au vote des citoyens, avant leur mise en œuvre.

Par ailleurs, pas de restriction d'âge, tous les citoyens sont appelés à participer !

Première édition : chiffres et réalisations

La première édition a créé un véritable engouement citoyen, puisqu'elle a suscité 992 contributions, et 75 000 votes. Près de 7000 personnes ont voté en ligne pour leurs projets favoris, désignant 54 projets lauréats : marelles, poulailler, mobilier urbain, réfrigérateurs ou jardins partagés, bibliothèques de rue, pistes cyclables sont autant de projets qui ont, ou vont, investir nos rues dans les mois à venir.

Deuxième édition : une première étape réussie

La première phase de la deuxième édition du budget participatif vient tout juste de se terminer, le 2 novembre 2016. Quelques 730 projets avaient été déposés en ligne, des projets plus construits, plus documentés, plus approfondis que l'année passée. Cela acte une appropriation marquée du budget participatif par les Rennaises et les Rennais. Certains participants dont les projets n'avaient pas été retenus ont d'ailleurs décidé de retenter leur chance lors de cette édition.

Les services de la ville et les élus ont accompagné les porteurs de projets, sans se prononcer sur l'opportunité des actions proposées, à l'occasion de cafés budget dans les quartiers. Cinq ateliers ont eu lieu en octobre, s'intéressant aux espaces verts, à la mobilité, la maîtrise de l'énergie et la gestion des déchets, la citoyenneté ou encore la jeunesse. Ces ateliers ont aussi été l'occasion de recouper les expériences, de rencontrer des citoyens porteurs de projets similaires.



Focus sur : les prochaines étapes

Du 2 novembre 2016 au 28 janvier 2017 : Analyse des projets par les services de la Ville de Rennes (respect de la Charte de la démocratie locale, faisabilité, coût prévisionnel...)

Mi-janvier : Validation par le comité de suivi, composé en majorité de représentants des habitants, de la liste définitive des projets

Du 28 janvier au 12 février : Projets soumis au vote des citoyens sur la plateforme Fabrique citoyenne

Le 13 février : Dévoilement des projets élus



Dimanche à Rennes

Annoncé en juillet 2015, suite au succès de la performance *Dominoes*, le projet Dimanche à Rennes a vocation à offrir une programmation de qualité mettant en lumière les événements culturels, sportifs et associatifs. Le principe : tous les événements, préexistants ou nouveaux, répondant à des critères précis de participation, de gratuité, d'inscription dans l'espace public, d'accessibilité, et d'universalité, sont placés sous le même label de Dimanche à Rennes.

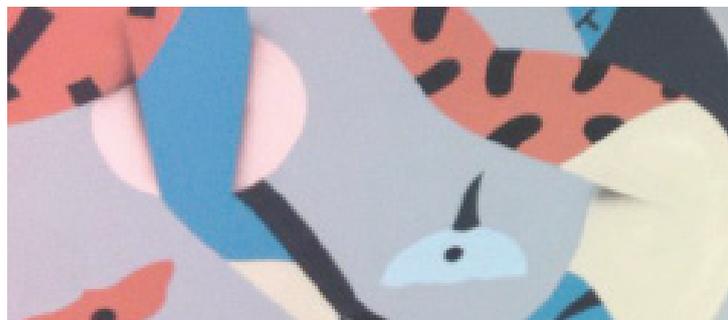
Pour cela, la ville a missionné l'association les Tombées de la Nuit pour penser, programmer et coordonner le dispositif. Vaste terrain d'expérimentation pour l'association qui inscrit l'audace artistique au cœur de la ville, avec la complicité participative des Rennaises et des Rennais. Depuis le premier Dimanche à Rennes, le 27 mars 2016, ce sont ainsi des dizaines d'événements qui ont animé et égayé les dimanches rennais : programmations d'opérateurs culturels rennais, festivals (Maintenant, l'm from Rennes...), rendez-vous annuels (Journées européennes du patrimoine...), week-ends «Tout Rennes» (Tout Rennes court...), les Premiers dimanches des Champs Libres ou projets de quartier (braderies...).

Charte de la laïcité

Le Comité consultatif laïcité a présenté au Conseil municipal le 19 septembre 2016 la Charte rennaise de la laïcité. Constitué d'élus, de personnes qualifiées, d'associatifs, de représentants des cultes, et de représentants de mouvements d'idées, le comité a auditionné plus de 130 personnes depuis mars 2015, invitées à partager leurs convictions et leurs questionnements sur les valeurs et les applications de la laïcité à Rennes.

C'est dans la démarche de Fabrique citoyenne que s'est inscrit le Comité consultatif Laïcité : en recueillant la parole de chacun, il propose avec la Charte rennaise de la laïcité un guide collectif du vivre-ensemble. La Charte de la laïcité comporte une série de préconisations sur le «vivre-ensemble», autour de plusieurs thématiques : «Promouvoir, enseigner, former à la laïcité et au vivre ensemble», «libre exercice des cultes», «diversité culturelle» et «exercice professionnel».

La charte contient enfin une première décision symbolique : l'organisation d'une journée de la laïcité, le 9 décembre prochain. Cette première édition sera notamment l'occasion d'inaugurer des parcours de la laïcité mis en place par Destination Rennes.



Hôtel Pasteur

C'est une nouvelle façon de concevoir la ville qui prend forme au sein de l'Hôtel à projets Pasteur : une démarche innovante de co-construction participative avec les futurs utilisateurs. Plutôt que d'affecter cet espace à des usages définis, il s'agit de créer un lieu d'échange, de travail, de rencontre, d'expérimentation. Se croisent ainsi de nombreuses disciplines autour des champs artistiques, culturels, mais aussi de l'insertion sociale, l'innovation, ou encore du numérique.

Le projet a récemment été désigné lauréat du programme «Villes de demain», qui soutient des projets d'urbanisme innovants et durables, et bénéficie d'une subvention de l'État à ce titre. Notre ambition pour ce lieu est cohérente avec la démarche partenariale que mène l'État pour accompagner les grandes agglomérations dans la transition écologique de leur territoire.

L'Hôtel à projets Pasteur cohabitera dans le même bâtiment avec une école maternelle qui ouvrira ses portes en 2019.

Suivez l'actualité des élus

@ElusPSRennes

facebook.com/elusPSRennes

Inscriptions à la lettre d'information bimensuelle sur le site :

<http://elus-socialistes-rennes.fr>